SOMETHING I 30 16.2

A SAUMUR

A PARIS,

POLITIQUE, LITTERATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

horDONGREL et BULLER. Hartzininha BUREAU PLACE DU MARCHÉ-NOIR INSERTIONS.

Annonces, la ligne. - 6 20 c.

RESERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reques et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant nifdi. Les manuscrits déposés ne

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. - L'abonnement doit être payé d'avance.

durémentant la

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

ELECTION

Ches tous les Libraires

Ala Chambre des Députés Dimanche 14 octobre 1877.

EUGÈNE BERGER

Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire,

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT DU MARECHAL DE MAC-MAHON.

A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Saumur.

Messieurs,

En venant de nouveau solliciter vos suffrages, je n'ai rien à changer aux déclarations que je faisais devant vous l'année dernière, et qui m'ont valu l'honneur d'être élu député de l'arrondissement à une majorité de ,200 VOIX.

Sans renier mon passé, sans cacher les convictions auxquelles je suis demeuré fidèle, je promettais, en 1876, de soutenir inergiquement le maréchal de Mac-Mahon jusqu'au terme de ses pouvoirs; je m'engageais à défendre dans leur intégrité ses prérogatives constitutionnelles; je me disais résolu à lui prêter le concours qu'il réclamait des bons criovens, pour assurer au dehors le maintien de la paix, et réprimer à l'intérieur

l'esprit de destruction et d'anarchie. Ce programme est toujours le mien, Messieurs. Je l'ai suivi à la Chambre, en me rangeant parmi les adversaires déterminés des idées radicales; j'y persiste plus que jamais en présence du conflit sur lequel vous

allez yous prononcer.

la question se pose nettement entre le Matéchal et ses ennemis. J'ai la certitude que, dans cette crise, votre patriotisme n'hésitera Pas. Vous voyez de quel côté ses trouvent le respect du droit, le désintéressement, les services rendus, la sincérité politique. Vous êtes on moins frappés des redoutables perspecives qu'ouvrirait l'élection d'une Assemblée hostile au chef de l'Etat. De longues agitalons, des désordres répétés, l'arrêt du traroil, la ruine du commerce et de l'industrie en seraient la conséquence immédiate. Il n'est personne d'honnête qui ne veuille éviter à la France de pareils malheurs; il n'est personne de sensé qui n'aperçoive clairement les ment les conditions du salut. Le gouvernement nous demande de l'aider, par nos voles, à rétablir l'accord des pouvoirs publics. Rallions-nous autour de lui en vue de ce réullat si nécessaire. Quels que soient nos antécedents, quelles que soient nos préférences, unissons-nous dans une même pensée de conservation sociale, dans un même désir de rendre la sécurité au pays. Nous pou-vons lous le faire avec dignité, puisque cette alliance défensive n'exige d'aucun de nous le désaveu de ses sympathies, et que la Consliution a réservé l'avenir aux décisions de la Polonté nationale.

Quant à votre ancien député, vous appréclerez si ses actes ont justifié votre confiance, et si vous devez lui renouveler un mandat qu'il croit avoir loyalement rempli. Il a trop l'expérience des luttes électorales, au temps trouble où nous vivons, pour ne pas s'attenthe en ce moment à bien des attaques, peutelte à des calomnies. Mais il connaît aussi populations dont dépend le sort de sa Candidature. Il les sait équitables, fermes dans leurs opinions, promptes à faire justice des déclamations intéressées; et il est persuade, Messieurs, que toutes les violences,

toutes les manœuvres échoueront devant votre droiture et votre bon sens.

EUGENE BERGER, Ancien Deputé, membre du Conseil général

de Maine-et-Loire

Circulaire du Comité conservateur DE MAINE-ET-LOIRE

Aux Électeurs de l'arrondissement de Saumur.

« Monsieur et cher compatriote,

» Le maréchal de Mac-Mahon, président de la République, s'adresse aujourd'hui à tous les bons citoyens. Il leur demande d'appuyer son gouvernement, et de l'aider à combattre les radicaux, qui sont les pires ennemis de l'ordre public.

» Le Maréchal veut avant tout maintenir la paix, assurer la tranquillité, garantic au pays le repos et le calme sans lesquels l'ouvrier n'est jamais sûr de trouver du travail, l'agriculture de bien vendre ses récoltes, le commerçant de voir prospérer son commerce, l'industriel de réussir dans son in-

» Le devoir comme l'intérêt des honnêtes gens sont donc d'envoyer à la Chambre des amis du Maréchal, des hommes résolus à marcher toujours d'accord avec lui, des députés bien décidés à barrer le chemin aux agitateurs qui voudraient précipiter la France dans de nouvelles révolutions.

» Pour obtenir ce résultat, il faut que nous soyons unis; il faut que nous serrions nos rangs; il faut que personne ne se dispense, le 14 octobre prochain, de voter pour le candidat que le Maréchal désigne à vos suffrages; il faut que pas un électeur ne

manque à l'appel. » Aussi, Monsieur et cher compatriote, comme il n'y a point aujourd'hui d'intérêt plus pressant que de soutenir le gouvernement qui nous préserve de la guerre, du désordre et des dangers du radicalisme, nous ne doutons pas de votre empressement à vous rendre aux élections, et nous espérons que vous irez, le 14 octobre prochain, déposer dans l'urne un bulletin de vote au nom de M. BERGER, député sortant, qui est le candidat conservateur de votre arrondissement et l'ami du Maréchal.

· Recevez, Monsieur et cher compatriote, l'assurance de nos sentiments dévoués.

» Les Sénateurs de Maine-et-Loire, présidents du Comité conservateur,

» Gal Mis d'Andigne. Achille Joubert. B. LE GUAY. »

Aux Electeurs.

« Français,

Do vous dit que je veux renverser la » République.

w Vous ne le croirez pas.

- » La Constitution est confiée à ma garde. » Je la ferai respecter.
- » Ce que j'attends de vous, c'est l'élection » d'une Chambre qui, s'élevant au-dessus
- » des compétitions de partis, se préoccupe » avant tout des affaires du pays.
- » Vous pèserez mûrement la portée de
- Des élections favorables à ma politique » faciliteront la marche régulière du gou-» vernement existant. Elles affirmeront le

» principe d'autorité sapé par la démago-» gie; elles assureront l'ordre et la paix.

» Des élections hostiles aggraveraient le » conflit entre les pouvoirs publics, entra-» veraient le mouvement des affaires, entre-» tiendraient l'agitation, et la France, au » milieu de ces complications nouvelles, de-» viendrait pour l'Éurope un objet de dé-

» Quant à moi, mon devoir grandirait » avec le péril. Je ne saurais obéir aux » sommations de la démagogie. Je ne sau-» rais ni devenir l'instrument du radica-» lisme, ni abandonner le poste où la Cons-» titution m'a placé.

» Vous écouterez la parole d'un soldat » qui ne sert aucun parti, aucune passion revo-» lutionnaire ou retrograde, et qui n'est guidé » que par l'amour de la Patrie!»

Le Président de la République, MARÉCHAL DE MAC-MAHON, Duc de Magenta.

(Message du 19 septembre.)

Chronique générale.

ORDRE, PAIX, TRAVAIL, DEVOUEMENT à la

C'est la devise du maréchal de Mac-Mahon. C'est aussi celle des candidats qui lui sont dévoués.

Quelle est la devise des candidats de Gambetta, quel est leur programme?

A cette question, leurs partisans répondent: Ils sont des 363.

C'est trop et ce n'est pas assez. Ils sont avec les députés qui veulent réhabiliter la Commune; ils sont défendus par des journaux qui empoisonnent le pays de leurs doctrines révolutionnaires, c'est trop!

Ils veulent renverser le Maréchal pour rétablir la dictature de Gambetta, en attendant pis, - c'est trop!

A part ces projets bien connus et qui auraient pour effet de détruire la Constitution, ils se bornent à de vagues déclarations de progrès, d'instruction, de création de grandes voies de communication, — ce n'est pas

Electeurs, aujourd'hui la société est menacée.

Pour maintenir à l'extérieur la spaix et combattre le radicalisme et les fauteurs de troubles, le gouvernement réclame l'appui de tous les bons citoyens.

Ne lui refusez pas votre concours.

Les électeurs du département de Maineet-Loire, en votant pour MM. Berger, de Soland, Fairé, Merlet, comte de Maillé, Durfort de Civrac et Janvier de la Motte, assureront la paix et la tranquillité au pays et ils sauvegarderont leurs propres intérêts.

On lit dans l'Estafette:

« Disons-le et proclamons-le sans cesse bien haut: le drapeau du Maréchal, c'est le drapeau de 89, c'est-à-dire le drapeau des conquêtes légitimes de la Révolution francaise, le drapeau de la tolérance, de la liberté de conscience, de l'égalité politique et civile, de la fraternité entre tous les citoyens, du progrès sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations légitimes et morales!

» Mais ce drapeau n'est pas et ne sera jamais celui de 92 et de 93, le drapeau rouge et sanglant, le drapeau de la proscription, de l'échafaud, du désordre, du pillage, de la destruction de la famille et de la propriété, le drapeau de l'athéisme et du desespoir.

» Ce que veut le Maréchal, ce que veulent les candidats autorisés par lui à se réclamer de son nom, les électeurs le savent. A eux maintenant de choisir! Ils se souviendront que de leur choix dépend le sort de la France. » (chia) tablera de al

Un journal dévoué aux 363, le Temps, fait la déclaration suivante :

in Andraobacub ne bank

« Personne n'accuse le gouvernement de » cléricalisme, et M. de Fourtou, en parti-» culier, peut être certain que personne ne » lui suppose une grande ardeur de con-

Eh bien! que devient alors le fameux gouvernement des curés?

» victions religieuses.

Le Courrier de Rennes adjure avec raison les electeurs de se souvenir du camp de Conlie, et de ne pas s'exposer à y retourner en votant pour les candidats de Gambetta.

Voici en quels termes ce journal formule ce memorare conservateur:

« Electeurs, comment pourriez-vous voter pour les 363, qui ont acclamé Gambetta comme chef pendant la dernière session de la Chambre, pour les amis et les complaisants de ce dictateur de malheur qui organisa en 1870 la défaite de nos dernières armées, qui acheva la ruine et le désastre de la nation!

» Le nom de Gambetta reste à jamais, pour nos populations bretonnes, uni au souvenir abhorré de l'histoire du camp de Conlie, cet abominable épisode d'une lamentable campagne de désorganisation militaire.

» Demandez à nos mobilisés bretons ce qu'ils ont souffert dans ce cloaque où tout leur manquait et où Gambetta leur refusait même les armes qu'il leur avait promises et que leurs chefs indignés réclamaient en vain. Oh! le camp de Conlie! souvenir d'amertume et d'humiliation que n'oublieront jamais ceux qui y ont été victimes de l'orgueilleuse fatuité de Gambetta l'il se dressera toujours contre ceux qui travaillent à préparer à cet aventurier enrichi par nos désas-tres les voies et moyens de faire échec au Maréchal, de le chasser de la présidence et de s'y installer à sa place.

» Nous dirons donc aux électeurs : « Souvenez-vous du camp de Conlie! » quand vous déposerez votre bulletin dans l'urne électo-

Mardi soir, M. Gambetta a prononcé, dans une réunion privée de 6,000 personnes, un discours dans lequel il dit que le suffrage universel est menacé; si la nation se déjugeait, ce serait la décadence, la mort de la patrie, car sans le suffrage universel, l'ordre serait compromis, aucun pouvoir fort ne serait possible, tandis qu'avec le suffrage universel il ne peut pas y avoir de révolu-

M. Gambetta a fait un chaleureux éloge de M. Grévy qu'il présente comme successeur de M. Thiers. Il n'a pas lui-même d'autre ambition que celle de rester le représentant de la démocratie.

Quant au pouvoir, il ne demande à le gagner que si jamais il en est digne.

Gambetta attaque ensuite vivement le bonapartisme, puis le cléricalisme.

Il affirme que les députés républicains reviendront 400 et termine en disant que la France doit pouvoir après les élections montrer le cléricalisme vaincu.

CEUX QUI ONT PERDU L'ALSACE-LORRAINE.

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères du 4 septembre, a déclaré devant la commission d'enquête de l'Assemblée sur la défense nationale que, quelque temps après Sedan, il eût été possible de faire la paix moyennant une très-minime cession de territoire.

Voici cette déclaration :

« Et je ne vous cacherai pas, messieurs, » qu'à Ferrières, il m'eût été possible d'en-» gager des négociations pour la paix, à » des conditions moins cruelles que celles » que nous pouvions craindre. A Ferrières,

» en effet, M. de Bismark m'avait parlé » d'une paix possible au prix de la cession de » Strasbourg et de sa banlieue, et je ne sais

» si ma conscience ne me reprochera pas de » n'avoir pas saisi l'occasion qui m'était ofp ferte. »

Ainsi, de l'aveu même de M. Jules Favre. au début du gouvernement du 4 septembre, on pouvait traiter, en cédant à la Prusse Strasbourg et sa banlieue seulement.

Ils ont préféré traiter trois mois plus tard, en abandonnant deux provinces, après avoir versé le sang de plus de 140,000 homfail 's a 's than solvenio .

La plupart des maires et adjoints révoqués pour hostilité manifeste au gouvernement, veulent proposer leur réélection aux conseils municipaux.

Ils ignorent les dispositions de la loi du 44 avril 4871, article IX: a Les maires et adjoints destitués ne seront pas rééligibles pendant une année.

Or, pendant ce délai, il sera pourvu aux vacances des maires et adjoints révoqués, démissionnaires ou décédés.

Nous lisons dans l'Avenir militaire:

any departure starting

« On prête à M. le général Berthaut l'intention de demander au Président de la République de constituer, dès la rentrée des Chambres, une grande commission pour l'étude des lois militaires complémentaires. Cette commission extra-parlementaire se composerait de dix sénateurs, dix députés, dix officiers généraux, dont un intendant et un médecin inspecteur. »

La Germania, de Berlin, parlant du manifeste des gauches, s'exprime ainsi:

« Le Maréchal ne se laissera pas intimider par ce manifeste. Tous les conservateurs de la France savent maintenant, espérons-le, ce qu'ils peuvent attendre de ceux qui rêvent les libertés de 1789 et que, se sentant épouvantés par l'avenir qu'on leur réserve, ils feront tout leur possible pour établir un gouvernement conservateur et pacifique dans leur pays profondément déchiré. »

UNE PROFANATION.

venturing in return your work been

Les excitations anti-religieuses des radicaux, dans la campagne électorale du 14 octobre, commencent à porter leurs fruits, dit le Moniteur de la Loire, et il cite, à l'appui, le fait suivant :

Vendredi, sur les 9 heures du soir, le vicaire d'Izieux était en chaire, prêchant un sermon aux fidèles réunis autour de lui.

Tout à coup, une centaine d'individus, qui s'étaient donné rendez-vous sur la place, ont fait irruption dans l'eglise et, interrompant violemment l'orateur, se sont mis à hurler, sur l'air de la Marseillaise, une parodie ignoble des cantiques

En même temps, quelques-uns de ces misérables, poussant leur cynique hardiesse jusqu'aux dernières limites, s'emparaient des cloches et les sonnaient à toute voiée!

D'autres se ruaient sur le mobilier et les chaises, et les brisaient en menus morceaux au milien des vociférations et des menaces les plus si-

Une mégère escaladait la chaire et se mettait en devoir de prononcer un discours, comme si l'enceinte sacrée eût élé transformée en un club.

Les fidèles, épouvantes par ces scènes terribles, dignes des premiers jours de la Révolution de 93, essayaient de gagner la porte, assaillis par les huées, les insultes et les outrages des forcenés, qui s'altaquaient particulièrement aux femmes et aux jeunes filles.

On put craindre, un instant, que le sanctuaire ne fût profané et que les vases sacrés ne fussent livrés au pillage.

Un grand nombre des envahisseurs avaient revêtu des déguisements et portaient de longues barbes noires, avec des chapeaux mous ou des casquettes enfoncées jusqu'au milieu du visage.

Le respectable vicaire d'Izieux, ayant tente, à diverses reprises, de modérer la furie sacrilége de ces étranges paroissions, avait été bafoué, injurié et livré à des infamies, - par paroles et par gestes, - que notre plume se refuse à mentionner...

Quant aux chants dont retentissait l'église, au cours de ces saturnales impies, leur obscenité est telle qu'elle ne saurait trouver place, même en latin, dans un rapport de gendarmerie. Dans un bouge de cabaret, et au milieu d'une orgie d'ivresse, de pareilles turpitudes oseraient à peine s'étaler.

Au sortir de l'église, la bande jacobine a repris le chemin de Saînt-Chamond, en hurlant la Marseillaise et le Ca ira et n'a cessé de vociférer qu'à son entrée en ville.

P.-S. - Le parquet de Saint-Etienne est saisi de cette affaire.

Une enquête se poursuit.

Six ou sept arrestations ont déjà été opérées par les soins de M. Tuzoli, commissaire de police de Saint-Chamond, dont on ne saurait trop louer l'énergie.

L'enjeu du 14 octobre.

La lutte électorale qui va se dénouer, le 14 octobre, n'est pas de celles qui n'ont qu'une importance relative et secondaire.

Elle aura des résultats décisifs pour l'avenir et le repos du pays.

Que les optimistes ne se fassent pas illusion; que les indisserents ne se croient pas à l'abri de l'orage, dans une égoïste neutra-

Dans le procès que va juger le suffrage universel, il n'y a que ceux qui n'ont rien qui ne risquent pas de perdre.

Mais quiconque possède est plus ou moins directement menace.

C'est une chose aussi facile qu'utile à démontrer à ceux qui croient qu'ils sont étrangers à la partie, et que, quoiqu'il arrive, ils n'auront pas à payer l'écot.

Propriétaires, actionnaires, obligataires, rentiers, détrompez-vous.

Que vous le vouliez ou non, que vous vous absteniez ou non, vous participez à la lutte,

vous subirez ses consequences.

Il ne s'agit pas, en effet, aujourd'hui d'une simple lutte d'idées, mais d'une lutte d'intérêt; la bataille n'est pas seulement politique : elle est sociale. Le parti de la conservation défend tout contre le parti radical qui veut lout prendre.

Il n'est pas hors de propos de donner des détails positifs, pratiques, des détails de fait ou de chiffre à ces conservateurs abusés, indifférents, qui ne veulent pas croire que l'affaire les touche, et ne se trouvent en danger que lorsque la maison brûle.

En ce moment, la consigne de la coalition radicale est de se taire. Pas de programme indiscret, pas d'aven compromettant. Il s'agit d'endormir dans une fausse sécurité la bourgeoisie et la propriété. Il s'agit, à force d'équivoques et de réticences, de gagner, si on le peut, la bataille électorale.

Mais les radicaux, s'ils se taisent maintenant, ont assez parlé, avant le mot d'ordre des politiques du parti, pour qu'on sache à quoi s'en tenir sur leurs desseins, sur leurs plans de réforme économique et fiscale, sur les promesses et les espérances que contiennent ces plans à l'adresse des ouvriers des villes, qui forment l'armée radicale, sur les menaces qu'ils renferment à l'égard des propriétaires fonciers et des ouvriers agricoles, de ceux que l'on nomme dédaigneusement « les ruraux. »

Les ruraux, qui savent le prix du travail, qui ont besoin d'ordre et d'autorité pour semer et recueillir en paix, les ruraux sont en

général conservateurs. C'est un crime qu'on leur fera payer si on le peut.

Vive l'ouvrier des villes l haro sur le rural! Tel est, en deux mots, le fond du programme des réformes économiques du parti

Et ne croyez pas qu'il faille aller, pour justifier ces assertions, demander leur secret aux enfants perdus du radicalisme, aux réfugiés communards qui croupissent dans les bas fonds de Londres, de Genève ou de Bruxelles.

Propriétaires et rentiers, gens de travail et d'épargne de la ville et de la campagne, vous savez ce que le succès du radicalisme vous promet, vous savez ce que le triomphe des conservateurs vous assure. Vous savez ce que vous pouvez attendre du Maréchal, vous savez ce que vous devez redouter de Gambetta.

Ne l'oubliez pas : Voter pour le Maréchal et ses candidats, le 14 octobre, ce n'est pas seulement remplir le devoir du conservateur, c'est agir suivant son intérêt, c'est faire preuve de dévouement à l'ordre, c'est faire preuve d'intelligence en affaires. Les chiffres sont d'accord avec les principes pour faire souhaiter que les conservateurs l'emportent sur les radicaux.

M. GRÉVY ET LES FAITS.

Passons en revue quelques unes des figures de rhétorique groupées par M. Grévy à l'usage des électeurs du IXe arrondissement.

La Chambre de 1876, dit-il, était animée d'un grand esprit de modération et de concorde. »

Elle était dirigée par M. Gambetta, « le fou furieux, » voilà pour la modération; et elle a dépensé en disputes sans nom, en querelles de la halle, en tumultes inouis, plus de cent séances qui ont fêlé la sonnette de M. Grévy; voilà pour la concorde.

La confiance était revenue, les affaires avaient repris leur essor. »

Demandez au premier négociant venu si la crise commerciale ne remonte pas exactement aux élections de 1876. Cette Chambre a tout menacé, elle n'a rien fait, pas une loi d'affaires!

La politique la plus discordante n'y a pas

chôme un jour!

« La Chambre a été brusquement enlevée à ses travaux commencés. »

Lesquels? - Depuis seize mois, l'agitation la plus stérile, et pas une idée, pas un projet sérieux. La Chambre, en se séparant, n'a pas laissé regretter au pays une seule proposition rapportée, dont aucun citoyen pût honnêtement désirer l'adoption !

« La Chambre n'a jamais méconnu l'autorité du Président de la République, » et M. Grevy demande avec une certaine impudence qu'on lui cite un seul fait.

En décembre 1876, la Chambre renverse, après onze votes de défiance, le ministère Dufaure. Une crise s'ouvre.

Par une honteuse comédie, la majorité entreprend d'ajourner le vote du budget et de réduire le Maréchal à l'expédient des douzièmes provisoires, s'il ne consent à choisir pour ministres certains personnages et à en écarter d'autres; enfin, on rédige un programme de gouvernement qu'on prétend imposer au Maréchal, ou sinon pas de bud-

Première révolte.

Lorsque, sur une question de loyauté et d'honneur, le ministère Simon est mis à la porte, la Chambre refuse le budget et sacrifie la vie nationale à ses rancunes contre le Maréchal, usant d'un droit constitution-

Seconde et dernière révolte, calmée par la dissolution.

« La Chambre n'a pas contesté l'influence légitime du Sénat. »

La commission du budget n'a cessé de nier que le Sénat fût, en matière de finances, autre chose qu'une Chambre d'enregistrement. La commission du budget représentait exactement la majorité de la Chambre. Pour obtenir une capitulation sur ce chapitre, M. Jules Simon lui-même a dû menacer la Chambre de dissolution: Elle n'a cédé qu'à la torce.

« La Chambre n'a pas aspiré à dominer

les autres pouvoirs, et à substituer une au. les autres pouvoirs, ot autraituer une au torité conventionnelle à l'équilibre constitu.

En menaçant de refuser le budget, si l'on ne prenait un ministère qui lui fût absolument soumis et mépris ât le Sénat, la Chanbre a empiété sur l'exécutif.

En supprimant, par voie d'annulation de crédit, des fonctions instituées par des lois en contestant au Sénat le droit de rélablirles en contestant de retablirles crédits illégalement supprimés, la Chambre empiétait sur le Sénat, elle se plaçait au

La prétention unique de ses leaders étail de réunir dans la Chambre et notamen de reum dans la commission du budget les altriba. tions de l'exécutif (surveillance directe des actes administratifs des préfets et celles du contrôle de contre-comptabilité (compis-

Le nier, c'est nier l'évidence. Enfin, on a va cette Chambre, comme

une autre Convention, déférer à la cour d'assises un député pour délit d'opinion. Qu se serait-elle arrêtée dans cette voie ?

M. Grévy a gémi de tous ces excès d'une Chambre aussi violente qu'impuissame. Il essayé d'empêcher plusieurs de ses solliss.

M. Grévy a perdu le souvenir des tumul. tes sous lesquels succombait et son autorile et sa dignité, des folies qu'il entreprenait de prévenir, sans y avoir jamais réussi.

M. Grevy ne veut pas qu'on dise que son autorité était méprisée, que ses bons con-seils étaient méconnus. Il refuse d'avoue. N'ayant pu rendre la Chambre sage compe lor, M. Grevy se met à delirer comme elle. C'est peut-être de l'habileté; ce n'est pas

de la franchise. A cet homme d'apparence ausière, d'une gravité fort artificielle, il manque le caractère. Jamais homme n'a mieux prouvé que

la raideur n'est. pas la fermeté, la lourdeur la gravité, ni un air sérieux l'austérité. M. Grevy, c'est la vertu républicaine: toute en façade. - Henri des Houx.

Etranger.

Smeansh sins op rollsom (La Defense)

Depuis le voyage de M. Crispi à Berlin, des nouvelles assez graves sont mises en ciculation, et nous devons les discuter, quoqu'elles soient encore enveloppées d'une conlaine obscurité.

On a parlé du désir manifesté par lord Derby d'obtenir le concours de la France el vue d'une action diplomatique à exercer en Orient. Ce désir, d'après un journal pansien, serait suivi d'une véritable négociation. L'Assemblée nationale annonçait, il y a quelques jours, qu'un courrier de cabinet avail quitté Londres pour apporter au meréchi de Mac-Mahon des dépêches d'une haut importance. Ces dépêches offriraient à notre gouvernement une triple alliance à conclure entre la France, l'Angleterre et l'Autriche, et prévision d'une action diplomatique d les événements d'Orient.

. Le lendemain, l'Univers, sans contester le désir du Foreign-Office, répondait que l'A semblee nationale « allait trop loin en parlant de propositions formelles. » Voici, du resis ce que disait ce journal, qui nous paralidans le vrai sur cette question :

« D'après nos informations, l'Assemble nationale va trop loin, en parlant de propositions formelles; mais il est certain que le gouvernement anglais montre depuis quelques jours le vif désir, sinon la résolution, d'intervenir sérieusement dans le condit oriental. Le voyage de M. Crispi en Allem gne, et l'accord qu'il a affirmé entre la Prusse, l'Italie et la Russie, auraient délerminé l'Angleterre à prendre cette allitude » On savait bien, dans les conseils de plus tranchée.

l'Angleterre, que l'entente existait entre les cabinets italien, prussien et russe, mais on doutait qu'il pût en résulter, dans un tres prochain avenir et en vue de l'Orient, une action commune. Grace aux dernières de monstrations italo-prussiennes, on pense

aujourd'hui autrement.

» D'autre part, un article de la Gazette de Saint-Petersbourg, dont nous donnons de Prusse dessous la traduction, montre que la Prusse prend ouvertement fait et cause pour la Russie.

Il est malheureusement trop vrai qu'il existe une entente entre l'Italie et l'Alleman

gne, une alliance d'intérêts et d'ambitions gne, une de M. Crispi à Berlin a confirque le voyage de M. Crispi à Berlin a confirmé, en dépit des démentis de M. Melegari. mée, en de des affaires étrangères italien a le ministre à notre ambassadeur Le minsue à notre ambassadeur que cette pien pu dire à notre ambassadeur que cette bien pu discretaire de de la ligit de cette et alliance était « beaucoup moins avancée et alliance come incertaine que ne le voudrait beaucoup plus incertaine que ne le voudrait beaucoup Park ; » il n'en est pas moins vrai U. de passura viste en prévision de compliques ditures.

dions la destancien déjà. Il a été conclu en 1866, par les conseils funestes de l'empeen Napoléon III; il s'est cimenté en 1870. poire détriment, au milieu de nos désasins il s'est manifesté de nouveau à Constres in la consel de l'Allemagne en faveur de la Russie. La faule inepte de la politique impériale en 1866 pèse encore lourdement sur nous.

Il n'est pas étonnant que l'Angleterre, l'ès-clairvoyante, inquiète de cette triple alliance russo-italo-allemande, cherche un contrepoids, et pour cela offre une alliance diplomatique à l'Autriche et à la France. Cela est dans la nature des choses; mais la réalisation, pour nous du moins, est diffi-

Nous avons dit les raisons majeures qui pous imposaient, dans le conflit actuel et dans ceux qui peuvent surgir, la plus extrême réserve, et nous espérons que notre gouvernement la gardera. Nous ne pouvons conclure d'alliance qu'à la condition d'y fouver des garanties formelles de force et

Pour l'Autriche, la situation est aussi exbemement délicate, et l'attitude de son gouvernement nous prouve qu'il le comprend.

L'Autriche est isolée et pressée entre l'Allemagne et l'Italie, qui peuvent, d'un moment à l'autre, la menacer dans ses possessions allemandes et dans son littoral de l'Adriatique.

La fameuse alliance des trois empereurs n'est pour elle qu'un lien de fer qui enchaîne sa liberté et la tient, malgré elle, dans la dépendance de Berlin. Derrière la diplomatie officielle, en dehors des protestations d'amitié qu'on peut échanger dans les entrevues de Reischtadt et de Salzbourg, se trament de soudes menées qui minent la monarchie austro-hongroise.

Le complot de Transylvanie a échoué, dira-ton. Cela est vrai, mais il révèle un élatide choses fort grave, qui persiste toujours malgré l'activité de la police. Il est prouvé aujourd'hui qu'il a des ramifications dans une moitié de la Hongrie et dans le royaume de Pologne et que si les agents subellernes, les hommes de coup de main, sont arrêtés, les fauteurs principaux du mouvement continuent leurs menées.

Or, quel est le but véritable de ce mouve-

Le premier objectif indiqué de cette expédition de Risque-Tout était l'invasion de la Roumanie pour couper les communications de l'armée russe. Est-ce-bien là la vérité? Nous en doutons.

Nous constatons que l'état-major russe et loumain ne s'est nullement effrayé, comme s'il était prévenu d'avance, ou comme s'il mplait sur une autre intervention pour conjurer le danger. Pas un corps n'a été détaché pour surveiller la frontière, pour défendre les défilés des Karpathes d'où peut venir l'invasion. On s'en rapporte donc, Pour prévenir le péril, à la police autri-

Mais enfin cette action de la police irrite Profondément les Hongrois si favorables à a cause des Turcs, si ulcérés depuis longlanps contre la Russie. Il y a dans ce conlit entre les deux politiques de Vienne et de Pesth un commencement de rupture entre les deux moitiés de la monarchie austrohongroise. Nous touchons peut-être là au but véritable du complot.

Depuis longtemps un élément révolutionhaire mine l'Autriche et suscite à toute occasion des difficultés pour pousser à un contavec la Hongrie. Le complot n'avait peuttre pas d'autre but que d'accentuer encore davantage les divisions entre les deux royaunes unis, et de préparer une rupture, au hom d'une intervention en faveur des Turcs demandée par les Hongrois. Tel était le but tel du complot de Transylvanie. Si les comilés panslavistes révent la destruction de la restruction de la Turquie, d'autres, en poussant à l'alliance avec l'Islam, rêvent peut-être le morcellement de l'Autriche.

On voit que la situation du cabinet de Vienne est presque aussi délicate que la nô-te. On pressent en Autriche qu'une immense conspiration est ourdie, derrière le

drame des événements, pour remanier la carte d'Europe de fond en comble.

Nous ne savons ce qu'il y a de vrai dans la nouvelle donnée par l'Assemblée nationale; nous croyons bien que l'Angleterre cherche à nouer des alliances sur le continent en prévision d'une action commune dans les affaires orientales; mais de là à une réussite facile il y a loin.

Si c'est le rétablissement de la paix que propose l'Angleterre, nul doute que la France et l'Autriche ne lui prêtent leur concours diplomatique; si c'est une intervention armée au nom des intérêts britanniques, le succès est plus douteux. La France ne peut rien et ne veut rien en Orient. Quant à l'Autriche, elle a plus que jamais à suivre une politique de sagesse et de prudence.

On écrit de Bucharest, 8 octobre, à l'Assemblée nationale :

« On vient de commencer sur le Danube les travaux d'un pont en fer que le général Totleben va faire construire en vue d'assurer l'arrivée des approvisionnements des armées russes.

» Les proportions en sont gigantes-

» On prépare ici, au château du prince Charles, les appartements devant servir à l'impératrice de Russie, qui viendra y demeurer pendant tout le temps du séjour du Czar à l'armée. »

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il a été beaucoup question, ces jours-ci, du passage dans la disponibilité des jeunes soldats de la 2º portion du contingent de la classe 4875. Ceux-ci, qui sont au nombre de 41,968, doivent être maintenus sous les drapeaux pendant une année entière, aux termes de l'article 40 de la loi du 27 juillet. 1872 sur le recrutement.

Toutefois, l'article 41 de la même loi confère au ministre de la guerre la double fa-

4° De maintenir au corps pendant une deuxième année ceux qui, à l'expiration de la première, ne savent pas lire ni écrire et ne satisfont pas aux examens d'aptitude professionnelle:

2º D'envoyer en disponibilité dans leurs foyers ceux qui, par l'instruction acquise antérieurement à l'entrée au service, ou par celle reçue sous les drapeaux, remplissent, après six mois, toutes les conditions d'aptitude professionnelle exigées par les règlements en vigueur.

Bien donc que les Chambres aient voté les fonds nécessaires pour conserver la deuxième portion sous les drapeaux pendant une année entière, le ministre de la guerre est absolument libre de renvoyer immédiatement ce contingent en totalité ou en partie, quoique l'année de service prévue par la loi n'expire que le 25 décembre prochain.

THEATRE DE SAUMUR.

Lundi prochain, 45 octobre, la troupe de comedie du Grand-Théâtre d'Angers donnera sur notre scène une représentation composée des Vivacités du capitaine Tic, comedie en 3 actes, du Vaudeville, et de Bataille de Dames, comédie en 3 actes, du Théâtre-Français.

Angers. - Voici les détails donnés par le Journal de Maine-et-Loire sur le terrible accident qui a eu lieu avant-hier soir à trois heures et demie, à Angers, rue Desjardins.

« On creuse dans cette rue, près du Mail, une tranchée de 2 mètres de profondeur sur 1 m. 50 de large pour un aqueduc destiné à l'écoulement des eaux.

» Un éboulement considérable s'est produit tout à coup en face la maison de M. Charil de Ruillé, et a couvert quatre ouvriers qui travaillaient en ce moment dans la tran-

» Leurs camarades les ont immédiatement retirés et les ont transportés sous une remise chez M. Charil de Ruillé.

» Trois étaient blessés. Ce sont : MM. Bodinier, René, 63 ans, terrassier, rue de la Madelaine, les jambes contusionnées, ses blessures sont heureusement peu graves; M. Kergravatte, Pierre, 56 ans, terrassier, rue Gâte-Argent, fracture à la cuisse droite M. Lotin jeune, 50 ans, terrassier, place du Château, fracture à la jambe gauche.

» Malgré tous les soins prodigués par MM. les docteurs Hébert et Laurent, le quatrième n'a pu être rappelé à la vie; il est mort vers 4 heures 1/2. Ce malheureux terrassier se nommait Henri Colin, âgé de 44 ans; il était marié et père de cinq enfants. Par les soins de la mairie, le corps a été transporté dans une voiture à son domicile, faubourg Saint-Samson.

» Les trois blessés, après pansement, ont été transportés sur des brancards à l'hospice Sainte-Marie. »

On lit dans les Tablettes d'un Spectateur :

« Malgré les instructions très-précises de M. le ministre de l'instruction publique défendant au corps enseignant de s'immiscer dans les questions politiques, et surtout de prendre parti contre le gouvernement, M. le proviseur du lycée de Nantes, en voulant transgresser les instructions ministérielles, vient d'être frappé d'une mesure disciplipaire qui l'a mis en disponibilité. Une autre décision ne tardera pas, nous assure-t-on, à être prise contre ce fonctionnaire. »

Tribunaux.

TRIBUNAL DE POLICE CORRECTIONNELLE D'ANGERS.

> Audience du samedi 6 octobre. PRESIDENCE DE M. RICHARD.

Les Romanichels. — Une razzia.

Un procès bien singulier s'est démêlé samedi devant le tribunal correctionnel.

Après quelques affaires moins importantes, on a amené devant le tribunal deux prévenus, un homme et une femme, accusés de vol à la tire. La situation des deux inculpés rendait cette affaire particulièrement intéressante.

L'accusée se nomme Marie Hofmann, elle est âgée de 20 à 25 ans, elle tient une petite fille de deux ans environ dans ses bras.

L'accusé, dont on ne connaît ni l'âge exact ni le lieu de naissance, déclare se nommer c'est un nom de guerre probablement - Steinberg: il paraît âgé de 17 à 18 ans environ.

Marie Hofmann a volé par un procédé assez ingénieux une somme de 45 francs à une aubergiste d'Angers voici de quelle façon. Elle entre un matin dans le magasin de cette dame et lui demanda si elle n'avait pas, dans la monnaie qu'elle reçoit journellement, des pièces de Victor-Emmanuel, en lui proposant en échange des pièces lui servant, disait-elle, pour présenter des tours de prestidigitation.

Le bonne femme, confiante, déversa sur la table toute sa fortune, et se mit à examiner sou par sou. Vérification faite, il se trouva cinq sous à l'effigie de Victor-Emmanuel, que l'étrangère voulut payer six sous; puis elle s'en alla.

Dans la journée, en faisant sa caisse, la dame... constata la disparition d'une somme de quarantecinq francs. Il paraît que, suivant l'expression de M. le président, Marie avait ce jour-là de la glu aux

Les quarante-cinq francs furent retrouvés en partie dans la poche de Marie Hofmann, en partie dans la poche de son amant, qui était son complice, le nommé Steinberg.

M. le président interroge la prévenue, et lui apprend - apprendre n'est peut-être pas le mot exact - qu'elle a déjà été condamnée pour des vols dans des circonstances absolument identiques. La dernière condamnation a été obtenue à Tours: elle a été d'un an de prison : il y avait à peine quatre mois que Marie Hofmann était sortie de ce lieu de repos.

Quant à Steinberg, il déclara n'avoir jamais été condamné.

Jusque-là rien que de fort ordinaire; mais voici qui est est plus piquant : M. le président, qui paraît bien plus au courant de la vie des prévenus qu'ils peuvent l'être eux-mêmes, révèle un petit détail qui a son importance pour la société tout entière.

Il paraît en effet que Marie Hofmann et son complice font partie de l'association des Romanichels.

Les Romanichels sont très-probablement une société fondée sur le modèle des clans de bohémiens qu'on a vus dernièrement en France.

Tous les membres de cette association - ils ne sont, dit-on, pas moins de deux à trois cents en France - correspondent entre eux et semblent unis par une touchante confraternité.

On s'attend les uns les autres à la sortie de prison : en se fait parvenir de l'argent, on a peutêtre des mols de passe et des mots de ralliement : dans tous les cas, il y a des phrases consacrées et des mots à double sens.

Quand dans la lettre d'un adepte des Romanichels vous trouvez cette expression : « Un tel » ou « une telle » est malade, ne vous apitoyez pas trop sur son sort: cela veut dire tout simplement « qu'un tel » ou « une telle » est en prison.

On assure qu'il y a dans cette dangereuse famille plusieurs condamnés à mort par contumace activement recherchés. Autor hausy no

Il y a quelque temps, à Poitiers, un nombre assez considérable de Romanichels, qui travaillaient dans le département, s'étaient donné rendez-vous à la gare. On ne put opérer à temps leur arrestation.

Pendant les débats de l'affaire de Marie Hofmann et de Steinberg, la salle du tribunal était pleine de monde : à plusieurs reprises, la petite fille que l'accusée portait dans ses bras avait paru faire des signes et montrer du doigt des figures qui lui étaient connues: elle avait surtout manifesté une certaine agitation quand trois individus avaient dû être expulsés de la salle pour cause de tapage.

En faisant un peu plus attention, il était facile de voir que Steinberg ne quittait pas l'auditoire des yeux : un avocat présent à l'auditoire nous a même affirmé avoir vu quelques individus d'allures louches plaçant leur main droite devant les yeux d'une certaine façon et semblant faire aux accusés un signe de reconnaissance.

M. le président n'avait pas été le dernier à soupconner qu'il y avait là peut-être une importante capture à opérer : il donna à son banc un ordre, et plusieurs gendarmes allèrent se poster à la porte de sortie.

Les débats continuèrent sans autres incidents; la fille Hofmann fut condamnée à quatre années d'emprisonnement et cinq années de surveillance de la haute police: son complice, Steinberg, fut condamné à huit mois.

M. le président déclara alors l'audience suspendue pendant dix minutes. A ce moment, la souricière, c'est le terme consacré, était établie: le public ne pouvait passer que par une seule porte, entre une haie de gendarmes et d'agents de police.

Tout individu à mine suspecte était mis de côté. et, une fois la salle vide, la force armée se trouvait avoir entre les mains onze des individus soupconnés, qu'on dirigeait par files vers la chambre d'instruction.

A ce moment, un grand diable à figure louche, orné de longs cheveux qui lui tombaient sur les yeux et qui faisait partie de l'intéressant cortége, laissa échapper, en apercevant de loin la voiture cellulaire, ce mot typique: « Nous allons monter en fiacre. »

Ce qui s'est passé dans l'interrogatoire, nous le savons: deux habitants d'Angers, compromis bien malgré eux dans cette affaire, furent immédiatement relaxes: mais on garda les neuf autres, dont l'identité et les mœurs ont semblé suspectes. Il y avait cinq hommes et quatre femmes. L'un des individus arrêtés a été trouvé porteur d'une somme de 500 fr., dont il n'a pas voulu - et pour cause dire l'origine.

Il avait dit vrai : ils sont montés en facre.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette intéressante affaire, si elle a des suites, ce qui est plus que probable.

Dernières Nouvelles.

Au dernier moment, nous apprenons de source autorisée qu'au nombre des questions mises à l'ordre du jour du conseil des ministres, était celle d'un nouveau manifeste du gouvernement.

Elle a été décidée affirmativement, et cet important document paraîtra sous peu de . jours.

Pour les articles non signés : P. Godet.

Chronique Financière.

Bourse du 10 octobre 1877.

La Bourse a été agitée sans que les affaires aient présenté beaucoup d'animation, les acheteurs ont fini par rester maîtres du terrain. Ils ont fait coter en clôture le 3 0/0 à 69 et le 5 0/0 à 105.15, c'est l'intervention du canton qui a décidé de la victoire en faveur de la spéculation à la hausse. Les recettes générales ont acheté 17,000 fr. de 3 0/0 et 74,000 fr. de 5 0/0. On a escompté 6,000 fr. de 3 0/0 et 57,000 fr. de 5 0/0; le déport du comptant à la liquidation a atteint 0.15. Le 5 0/0 italien s'est maintenu sans grandes affaires à 70.55. Les autres fonds d'Etat étrangers ont été assez maltraités. On a reculé à 61.60 sur les florins autrichiens en or, à 76 1/2 sur le 5 0/0 russe 1870, à 11 7/8 sur l'Extérieure espagnole. Les obligations égyptiennes 6 0/0 étaient lourdes de 164 à 163. Les actions des sociétés de crédit étaient effects. egyptiennes 6 0/0 etalent lourdes de 104 à 105. Les actions des sociétés de crédit étalent offertes. La Banque de France a reculé à 2,995. Le Crédit foncier de France a encore perdu 7 fr. 50 à 632,50. Les chemins allemands sont en réaction marquée de 571.25, cours de début. Les chemins autrichiens ont reculé à 562.50. On offrait les Lombards à 157.50. Les obligations foncières nouvelles ont fléchi jusqu'à 355, c'est leur plus bas cours depuis (Correspondance universelle.) leur émission.

DE LA BANQUE RT DE LA BOURSE Paraît tous les Dimanches en grand format de 16 pages.

nésumé de chaque numéro:

Bulletin politique. - Bulletin financier - Bilans des fr. établissements de crédit. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. AN. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. - Vérifications des nunreros sortis. - Correspon-

dance des abonnés. — Renseignements. PRIME GRATUITE MANUEL DES CAPITALISTES Un fort volume in-8%.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS. Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison Abel Pilon et Ci, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

ENGRAIS LIQUIDE BOUTIN



16 ANNÉES D'EXPERIENCES, 3,000 CERTIFICATE d'Agriculteurs, de Présidents de Comices agricoles, etc. Récoltes saines et abondantes, A5 FR. PAR HECTARE. Nous engageons tous les cultivateurs, à ne faire anoune semaille ou plantation, eu grande ou petite oulture, avant d'avoir lu la brochure expédice franco par le fabricant de l'ENGRAIS BOUTIN. Guide pratique des divers travaux de chaque mois. S'adr. à M. James BOUTIN, 96, avenue des Tornes, Paris.

médecins spéciaux LES FRERES MAHON des hopitaux de Paris,

« obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Muladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie Gablin. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

GOUTTE ET BHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocaité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations manimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco aur demande adressée au Dépôt général; 4, rue de l'Echiquier, à Paris.—Exiger les souvelles marques de garants.

Dépôt à Saumur, chez M. Ринвиль, pharmacien, place de la Bilange.

CHEMIN DE FER DE POIDERS

Service d'été, 11 juin

Danie	ع دورياني	atri Kana	1000	dai ani	9043
Depa	rts de S	aumur		المالانسا	Aller and
6 h	. 20 m	· matin	14 18.5	b. 30	Price
11 -	- 20	-	1	0 h. 30 4 - 30	Sound?
1114	○ 30 <u> </u>	soir.	y milion	4 - 30	matin

Départs de Poitiers : 5 h. 50 m. matin.

10 - 45 - - - - - son. 6. - 15 -Tous ces trains sont omnibus,

P. GODET, propriétaire-gérant.

and services supplied by the angular course of the supplied by the supplied of												
Valours au comptant. Dern	1 177	surse	Baisse.	Valeurs au comptant.	Dernter .	Hausse	Balase.	Valeurs an comptant	Dernier cours.	Hausse	Balase.	
3 % 68 4 1/2 % 97 105 68 4 1/2 % 97 105 68 97 105 68 97 105 68 97 105 68 97 105 68 482 227 Ville de Paris, oblig, 1855–1860 484 484 486 4869, 3 % 381 4871, 3 % 365 490 490 4876, 4 % 49	95	25 0 75 0	05 n 10 n 6 n 5 2 75 1 5 3 0 1 0 1 25 2 50	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. Crédit Mobilier Crédit foncier d'Autoiche Charentes, 500 fr. t. p. Est Paris-Lyon-Méditerrance Midi. Nord Orléans Ouest Vendée, 500 fr. t. p. Compagnie parisienne du Gaz.	640 P 610 P 150 D 507 50 126 25 618 75 1008 75 1008 75 1015 P 660 D 1188 75	1 25 a 0 b 0 b 0 c 0 d 0 d 0 d 0 d 0 d 0 d 0 d 0 d	3 75 0 9 5 0 8 75	Canal de Suez Crédit Mobilier esp. Socièté autrichiènne. OBLIGATIONS. Guléans. Paris-Lyon-Méditerranée. Est Nord Ouest Midi. Charentes Vendée Canal de Suez.	\$90	7 50	1 25 11 25 11 25	

CHEMIN DE FER D'ORLEANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 juin 1877). DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS. 8 minutes du matin, express-port

omnibus-mine seir, express. (s'arrête à Angers) DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS. minutes du matin, direct-mitte. omnibue

omnibus-mixle AL omnibus-mitte 98 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 64.46

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

L'an 1877, le dimanche 21 octobre. à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M. Le Blaye, notaire à Saumur, à la requête de M. Constant Coulon-Aquesse et de Mme Constance-Eugénie Coulon, veuve Poitvin, à la VENTE par adjudication publique des CREANCES dépendant de la succession bénéficiaire de M. Constant Coulon - Cornière, ancien boulanger à Saumur,

Montant des créances : 3,105 f. 89 c. Mise à prix...... 100

S'adresser audit notaire, dépositaire du califer des charges.

Etude de M. FLEURIAU, notaire maly analyse à Bourgueil.

A VENDRE

LA BELLE PROPRIÉTÉ

DE LA GAUCHERIE

Commune de Restigné, à 20 minutes des gares de La Chapelle et de Saint-Patrice,

Composée d'une belle maison de maître, de servitudes très-vastes; le tout de construction récente; beaux jardins, bassin, terre, pre et vigne, d'un grand rapport; le tout d'un seul tenant, renfermé de murs, avec beaux espaliers, contenant environ 8 hectares.

S'adresser, pour traiter, à M. Cou-LON-LECONFRE, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, à Saumur. (512)

CATHELINEAU Aine, Rue du Portail-Louis, nº 37.

LIQUIDATION

Pour cause de cessation de commerce.



TOUTES LES MARCHANDISES Au prix de facture.

Grand choix de toiles, nappes, servielles, mouchoirs, crétonnes, madapolams, coutils, flanelles de saute, merinos, cachemires, nou-veautes, etc., etc. (520)

LOUER PRESENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

GRANDE QUANTITÉ

BONS FUTS

Anjou et Bordelais,

A PRIX MODERÉS.

Chez M. Bouver-Ladubay, a Saint-Florent. (518)

ET SA FILLE Chirurgien et Mécanicien

Dentiste, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17.

> à Saumur, Maison Benrois,

Fait tontes les opérations qui out rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

sans bordereau ni classement.

Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 4,000 francs.

Me DENIEAU, notaire à Allonnes,

CAISSE SAUMUROISE

18. Rue Beaurepaire, à Saumur.

Maison à Paris, 18, rue Richelien.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs,

Renseignements gratuits sur toutes les valeurs cotées ou non cotées.

PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU

Elle est adherente et invisible, aussi donne-t-elle au toint une fraicheur naturelle.

destruction immédiate de la vermine sur les personnes comme sur les animaux. — Véritable Poudre de Watrin, vétérinaire, contre la maladio des

chiens. (Exiger la signature A. WATRÍN). - Liniment Boyer-Michel, pour remplacer le feu par le fer rouge. — Sucre Purgatif à l'Orange et Sel Brochet, pour guérir les engelures en deux heures.

DÉPOT A SAUMUR: Pharmacie PERDRIAU. (594)

---- Ch. FAY, Inventeur :-- 9, rue de la Paix

PLUS DE CHEVAUX COURONNÉS.

la même couleur par le Topique Portugais de

C. ROUXEL; le flacon d'essai : 2 fr. — Savon Portugais de C. ROUXEL, glycéro-phéniqué,

Guérison radicale et réapparition du poil de

LE BRAS, BANQUIER

demande de suite un clerc pouvant tenir tous les actes courants. Mme veuve DUPONT, née HEWITT,

de Londres, professeur d'an-glais, rue du Portail-Louis, 35. A domicile, 12 francs par mois; - chez elle, 5 francs.

LE

JOURNAL DU DIMANCHE RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ

Paraissant chaque semaine avec 16 pages de lexte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS: Un an, 8 fr. - Six mois, 4 fr.

Par un mandal sur la poste, au nom de l'Administrateur, place Saint-ANDRE DES-ARTS, 11. à Paris.

La collection se compose actuellement de 38 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.

Le volume broché pour Paris 5 fr. pour les départements 4 fr

LIBRAIRIE ABEL PILON 民

CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition,

PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUS LES QUATRE MOS Pour un achat au-dessus de cent francs, le payement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles. Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Parsont fournis aux mêmes conditions de payement, sans augmentation de principal de particular de pa

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE OUVRAGES ILLUSTRÉS - VOYAGES - ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL

Paris: Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vo d'ensemble, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues

LES MODES PARISIENNES

Rureaux : 22, rue de Verneuil, Paris

Les Modes Parisiennes sont le plus richement illustré des journaux de odes, grâce à une collaboration premies modes, grâce à une collaboration recrutée exclusivement parmi les premiers artistes. Des traités spéciaux, conclus avec les premières maisons de Paris permettent en coltre contra conclus avec les premières maisons de partier permettent en coltre contra conclus avec les premières maisons de partier permettent en coltre contra conclus avec les premières maisons de partier permettent en coltre contra permettent en outre aux Modes Parisiennes de publier, bien avant les autre journaux. Les modèles aux Modes Parisiennes de publier, bien dennet que de journaux, les modèles nouveaux de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix d'une discourant de chaque saison et de ne donner que des modèles de choix d'une discourant de chaque saison et de ne donner que de la chaque saison et modèles de choix, d'une élégance et d'un bon goût irreprochables.

PRIX D'ABONNEMENT

PREMIÈRE EDITION

COMPRENANT 1º Chaque semaine, un Numéro de huit pages, illustré de nombreuses gravnres :

2º Chaque mois, une double planche de Patrons, en grandeur naturelle, permettant d'exécuter soimême les toilettes représentées por les gravures.

DEUXIÈME ÉDITION 1º Chaque semaine, le Numero de huit pages, comme la premis Chaque mois, la double planche

de Patrons;
30 Chaque semaine, une magni gravure sur acier, colories imprimée sur papier de lux Un an: 25 F.—Six Mols: 18 F.50.

Trois Mols: 1 PR.

Un numero spécimen est envoye gratis à toute personne qui en fait le de mande. Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées d'un Mandal Poste et adressées à M le Discourant doivent être accompagnées, 22, rue de Poste et adressées à M. le Directeur des Modes Panisiennes, 22, rue Verneuil, à Paris

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifie par l'imprimeur soussigne.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet. Hôtel-de-Villa de Saumur, la

LE MATRE